

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/40
11 septembre 2003

(03-4806)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

GRÈCE

Déclaration de S.E. M. Georgios Zanias
Secrétaire général, Ministère de l'économie et des finances

J'aimerais tout d'abord remercier le peuple mexicain et son gouvernement pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

Je voudrais remercier tout particulièrement le Secrétariat de l'OMC, son Directeur général et le Président du Conseil général pour les efforts qu'ils ont déployés pour que cette Conférence et l'ensemble du cycle de négociations soient un succès.

Nous sommes persuadés que le succès de cette Conférence ministérielle constitue une étape importante dans la libéralisation du commerce international. Elle nous donne l'occasion de réaffirmer notre volonté de travailler ensemble au renforcement du système commercial multilatéral mondial pour favoriser une croissance et un développement durables. Par conséquent, il est important à ce stade, que la "famille" de l'OMC s'agrandisse, avec l'arrivée du Népal et du Cambodge.

En ce qui concerne le contenu des négociations, nous devons tous garder à l'esprit qu'il s'agit d'un cycle du développement. Répondre aux préoccupations des pays en développement exige une approche intégrée, dont le commerce est une composante très importante. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'Accord sur les ADPIC et la santé publique qui vient d'être conclu. Nous estimons qu'il s'agit d'un aspect humanitaire important du système de l'OMC. Nous estimons également que nous devrions faire un effort afin de répondre de manière satisfaisante aux autres préoccupations des pays en développement s'agissant de l'assistance technique et du traitement spécial et différencié.

L'agriculture est un secteur clé dans ces négociations. La décision récente de l'UE sur la réforme de la politique agricole commune constitue une contribution importante aux négociations de l'OMC et la proposition conjointe UE/EU fournit une base réaliste pour un accord-cadre afin d'élaborer des modalités globales en vue de futurs engagements dans l'agriculture. Dans ce cadre, nous devrions reconnaître et protéger le caractère multifonctionnel de l'agriculture. À cet égard, il est impératif, pour répondre à ces préoccupations, d'avoir le bon degré de flexibilité et de disposer des bons instruments, parmi lesquels le soutien interne joue un rôle essentiel.

La protection des indications géographiques constitue également une question très importante et reconnue comme telle par les pays en développement, qui prend en compte les préoccupations des consommateurs et le développement durable des zones rurales. Nous appuyons pleinement l'extension d'une protection solide pour tous les produits, l'établissement d'un système multilatéral efficace et juridiquement contraignant pour les vins et les spiritueux et la protection des indications géographiques actuellement utilisées de manière abusive. Malheureusement, les négociations sur ces aspects ont pris beaucoup de retard. Il est temps de lever toute ambiguïté et de donner un mandat et des instructions claires pour les négociations sur ces questions.

S'agissant des autres secteurs, nous nous félicitons des progrès accomplis dans les négociations sur les services et nous espérons recevoir encore d'autres offres.

En ce qui concerne l'accès aux marchés des produits non agricoles, nous soutenons la proposition du Président mais nous estimons qu'elle peut être encore améliorée. La contribution de tous les Membres de l'OMC est nécessaire pour faciliter les échanges Sud-Sud. Néanmoins, l'ouverture des marchés ne suffit pas à elle seule et doit s'accompagner de la mise en place de nouvelles règles. À cet égard, nous appuyons les négociations sur les quatre questions de Singapour.

La compréhension mutuelle est un élément clé du succès de nos négociations.
